

FAILLITE



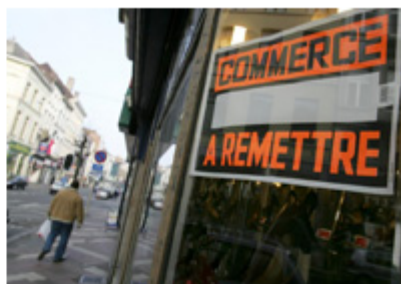
[Partager](#)




Record de faillites en 2009

BELGA

Mis en ligne le 31/12/2009



En Flandre, une entreprise sur 127 actives a été contrainte de déposer le bilan, pour une entreprise sur 100 en Wallonie et une entreprise sur 64 en région bruxelloise.

En 2009, au moins 9.515 entreprises seront tombées en faillite, un record, entraînant la suppression de plus de 23.000 emplois, selon les chiffres publiés jeudi par le bureau d'études Graydon, qui table sur plus de 10.000 faillites en 2010. Le record de faillites établi en 2008 n'aura donc tenu qu'un an. L'année qui s'achève aura connu 11,6% de faillites en plus qu'en 2008. Une entreprise sur 92 actives a dû mettre la clef sous le paillason.

La hausse du nombre de faillites a été la plus forte en Flandre, avec 4.590 faillites (+17,5%), un nouveau record pour le Nord du pays. La Wallonie a enregistré 2.734 faillites (+13%). En revanche, Bruxelles a connu une baisse de 0,14% du nombre de faillites, avec 2.191 entreprises faillies.

En Flandre, une entreprise sur 127 actives a été contrainte de déposer le bilan, pour une entreprise sur 100 en Wallonie et une entreprise sur 64 en région bruxelloise. Aucun secteur ne semble échapper au fléau. L'horeca, qui compte 28% des entreprises faillies, a vu une entreprise sur 32 actives déposer le bilan. Pour le secteur du transport, c'est une entreprise sur 42, une sur 64 dans le commerce de gros, une sur 65 dans la construction et une sur 70 dans le commerce de détail. Graydon estime que le record de faillites de 2009 ne tiendra pas plus longtemps que celui de 2008 et table sur 10.500 faillites l'année prochaine.

Epargne
2,20% + 0,50%

1%
Compte à vue

Cartes +
comptes
gratuits

db m@x,
la meilleure
offre du marché

[En savoir plus](#)


17 RÉACTION(S)

 [RSS des commentaires](#)

Entrez votre réaction ici :

Identifiez-vous pour poster votre commentaire :

Identifiant

Mot de passe

Retenir mon mot de passe

[Ajouter mon commentaire](#)

En postant un commentaire, je déclare accepter les **conditions générales d'utilisation**.

Pas encore de compte ?

 [Créer un compte Ma Libre](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

Vos réactions sur "Record de faillites en 2009".

Plus récents d'abord 

1 à 10 sur 17 Réactions

1 | 2

[Suivante](#) ▶ [Fin](#) ▶▶

V.D.V. - Grivegnée

01.01.10 | 13h08

[Voter pour ce commentaire](#)

Toutes les tracasseries administratives dont la Belgique sait se faire une spécialité.

Heureusement...

Tout citoyen Européen peut créer une société dans un pays membre de la CEE, sans obligation de résidence conformément à l'article 54 du traité de Rome.

[Signaler un abus](#)

revolte - Belgique

01.01.10 | 12h56

[Voter pour ce commentaire](#)

Créer sa société coûte très cher en frais administratifs (notaires, publication des statuts et de toute autre modification subséquente), comptable et informations statistiques.. Recruter du personnel vous fait courir un risque financier très dangereux: charges sociales atroces et indemnités de licenciement très élevées (plusieurs mois à payer cash plus charges sociales). La TVA qui est à payer dès facturation et non pas apurement du client..

Pas de possibilités de se financer (banques hyper frileuses et pas de fonds d'investissement.

Bref, la joie

[Signaler un abus](#)

bonpa - Belgique

01.01.10 | 10h52

2 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

@ Hanne Malheureusement le système c'est nous et on ne veut pas changer, perdre une partie de notre confort, pourtant dans le monde il y a de plus en plus de personnes qui revendiquent leur part et les très riches ont souvent des biens qui ne se mangent pas et qui sont invendables. Alors ne doit on pas craindre à l'éclatement comme cela s'est passé en Europe de l'Est et le regain par d'autres et quelques opportunistes.

[Signaler un abus](#)

V.D.V. - Grivegnée

01.01.10 | 10h31

4 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

Créer une entreprise en Belgique avec toutes les contraintes... Une folie !.

Si on compare avec ce qui se fait ailleurs...

En France, le statut de l'autoentrepreneur connaît un énorme succès. Il est aussi possible d'y créer une entreprise avec 1 euro depuis des années.

Vous pouvez, en Belgique, copier le nouveau statut de l'autoentrepreneur en France sans attendre une dizaine d'années et... sans y ajouter des contraintes.

Puisqu'il y a bien mieux en France pour SARL, SA, etc. pourquoi perdre du temps et de l'argent en Belgique ?.

<http://www.LAUTOENTREPRENEUR.FR>

[Signaler un abus](#)

Arturo Barone - Charleroi

3 votes favorables

31.12.09 | 22h29

[Voter pour ce commentaire](#)

Parmi les informations concernant le nombre de faillites comparé avec l'année précédent voire l'estimation (prévision) de l'année prochaine il y a également ;

- l'information détaillée de chaque entreprise failli ; genre/catégorie, nom de patronat, nombre d'emplois, promesse à la faillite, somme de dette. Ceci pourra donner le patronat certaine prévision de la prochaine faillite concernée et la circonstance détaillée économique.

- l'information sécurisée (normalement payante, limitée aux patronats aux pays étrangers) de listes des entreprises risquant de faillite avec donnée détaillée de chaque dont. Ceci pourra donner des jugements aux patronats à prévenir de dégats de trates impayées voire l'enchaînement de faillite.

Même si les banques veulent financer les entreprises (une partie de leur revenus vient de dont marge bénéficiaire), elles ne peuvent pas l'effectuer, parce qu'il n'y a presque plus d'entreprise capable de se l'aquitter. Selon un directeur d'une banque.

[Signaler un abus](#)

Hanne - Woluwe-Saint-Lambert

4 votes favorables

31.12.09 | 19h08

[Voter pour ce commentaire](#)

C'était à prévoir! Je ne comprends absolument PAS ceux qui disent ou écrivent qu'il y a un léger mieux!

Mon voeux pour l'année: changer le système!!

[Signaler un abus](#)